

Clermont-Ferrand, le 1<sup>er</sup> février 2017

Le Président de l'université Clermont Auvergne  
à  
Madame, Monsieur,  
Membres du conseil d'administration de l'université Clermont-  
Auvergne

**Objet : Convocation du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne**

Direction des Affaires  
Juridiques et Institutionnelles

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la réunion du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne qui se tiendra le :

Dossier suivi par :  
Nathalie Chantillon

daji@uca.fr

Vendredi 3 février 2017 à 9 heures  
Salle du conseil - Bâtiment le manège  
34 avenue CARNOT (entrées selon plan joint)  
63000 CLERMONT-FERRAND

**Ordre du jour :**

- 1- Approbation du PV du CA du 6 janvier 2017
- 2- Informations générales
- 3- Statuts de l'UFR d'odontologie
- 4- Mission « égalité entre les hommes et les femmes »
- 5- Comité électoral consultatif
- 6- Médiateur
- 7- Dossier d'accréditation (offre de formation – recherche)
- 8- Département Information et Communication - IUT Allier
- 9- Département Sciences et Génie des matériaux -IUT Clermont (site Aurillac)
- 10- Masters – capacité d'accueil et critères d'examen des dossiers
- 11- Procédure FSDIE et répartition des crédits
- 12- Tarification (VAE, VAP, DU de langue française et de spécialité)
- 13- Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR)
- 14- Taux de rémunération des heures complémentaires
- 15- Point d'information sur les délégations du CA au Président
- 16- Remboursement frais d'hébergement
- 17- Administrateurs SATT Grand Centre
- 18- Chargé de mission « Europe »
- 19- Questions diverses

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser par courrier ou à remettre en séance par le mandataire.

  
Le Président  
UNIVERSITÉ  
Clermont  
Auvergne  
Mathias BERNARD